



CC des Coteaux Arrats Gimone (Siren : 200042372)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Gimont
Arrondissement	Auch
Département	Gers
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Pierre DUFFAUT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	53 boulevard du nord
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	32200 GIMONT
Téléphone	05 62 67 91 67
Fax	05 62 67 91 68
Courriel	contact@ccag-gers.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 866
-----------------------------	--------

Densité moyenne 26,90

Périmètre

Nombre total de communes membres : 30

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
32	Ansan (213200025)	84
32	Aubiet (213200124)	1 117
32	Aurimont (213200181)	207
32	Bédéchan (213200405)	153
32	Betcave-Aguin (213200488)	88
32	Blanquefort (213200561)	59
32	Boulaur (213200611)	181
32	Escorneboeuf (213201239)	576
32	Gaujan (213201411)	119
32	Gimont (213201478)	3 082
32	Giscaro (213201486)	100
32	Juilles (213201650)	226
32	Lahas (213201825)	183
32	Lartigue (213201981)	187
32	L'Isle-Arné (213201577)	182
32	Lussan (213202211)	232
32	Marsan (213202377)	482
32	Maurens (213202476)	318
32	Mongausy (213202708)	77
32	Montiron (213202880)	143
32	Saint-Caprais (213204670)	139
32	Saint-Élix-d'Astarac (213203748)	195
32	Sainte-Marie (213203888)	437
32	Saint-Martin-Gimois (213203920)	92
32	Saint-Sauvy (213204068)	346
32	Saramon (213204126)	841
32	Sémézies-Cachan (213204282)	70
32	Simorre (213204332)	727
32	Tirent-Pontéjac (213204472)	90
32	Villefranche (213204654)	133

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Création d'un service public d'assainissement : Contrôles de conception, d'implantation et de bonne exécution des assainissements autonomes par le Service Public d'Assainissement Non Collectif à l'exclusion des investissements et de la mise aux normes des installations.</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales - <i>protection en mise en valeur de l'environnement dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i> - <i>gestion, aménagement et entretien du verger conservatoire régional du figuier : préservation de la collection</i> - <i>suivi scientifique du conservatoire en lien avec le conservatoire du patrimoine biologique régional (CPBR)</i> - <i>valorisation du conservatoire</i> <i>Élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
Sanitaires et social
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) <i>Mise en œuvre d'un service de transport à la demande sur délégation de la collectivité compétente. Gestion du centre intercommunal d'action sociale auquel est confié le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Toutes opérations d'investissement et de fonctionnement pour la gestion du cinéma intercommunal 3CAG</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration, révision, modification et suivi d'un schéma de cohérence territoriale</i>
- Schéma de secteur <i>conduite d'actions d'intérêt communautaire pour l'aménagement de l'espace sur le territoire communautaire pour préserver la biodiversité, les espaces publics et espaces verts</i>
- Etudes et programmation - <i>élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics;</i> - <i>diagnostic des ERP et IOP</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Les communes de la communauté de communes ont transféré un réseau de voirie communale et rurale identifié par procès verbal et cartographie dont la communauté de communes assure l'entretien. Sont exclus des procès verbaux : la voirie urbaine, les chemins piétonniers, les espaces publics (places, espaces verts, espaces ludiques, aire de stationnement), l'éclairage public. Création et aménagement de la voirie d'intérêt communautaire en fonction des programmes d'investissement et d'aménagement votés par la communauté de communes. L'entretien des sentiers de randonnée transférés par les communes et identifiés en tant que tel par procès verbal et cartographie. L'entretien consiste en des travaux de fauchage, débroussaillage et élagage. La création et l'aménagement restent de la compétence communale.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - <i>Tourisme d'intérêt communautaire qui consiste en : o des études et des actions de promotion touristique, de valorisation des produits du terroir, o des missions de conseil, d'accueil, d'information, d'animation, de promotion touristique et de développement touristique du territoire,</i>
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

? la création et mise à disposition d'infrastructures haut débit conformément aux dispositions de l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- NTIC (Internet, câble...)

La communauté de communes développe son site INTERNET pour promouvoir ses actions, son territoire et ses atouts. Elle gère la mise en place, le développement, la gestion et la coordination du Système d'Information Géographique (SIG). Elle déploie sur son territoire un réseau d'infrastructures haut débit pour INTERNET conformément aux dispositions de l'article L1425-1 du CGCT pour résorber les zones blanches.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Création et gestion d'une fourrière animale: La 3CAG est compétente en lieu et place de ses communes membres pour la gestion d'une fourrière animale sur le territoire communautaire.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
32	SM SCOT de Gascogne (200052439)	SM fermé	186 193
32	SMO "Gers Numérique" (200039279)	SM ouvert	160 326
32	SM de gestion des rivières Astarac et Lomagne (SYGRAL) (200090694)	SM fermé	68 090
32	PETR Pays Portes de Gascogne (200048593)	SM fermé	74 619
32	SICTOM du secteur Sud-Est (253201024)	SM fermé	18 081
31	Syndicat des eaux de la Barousse, du Comminges et de la Save (200082188)	SM fermé	86 833
32	SICTOM du secteur Est (253201065)	SM fermé	39 864
31	Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents (200074102)	SM fermé	83 659

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)